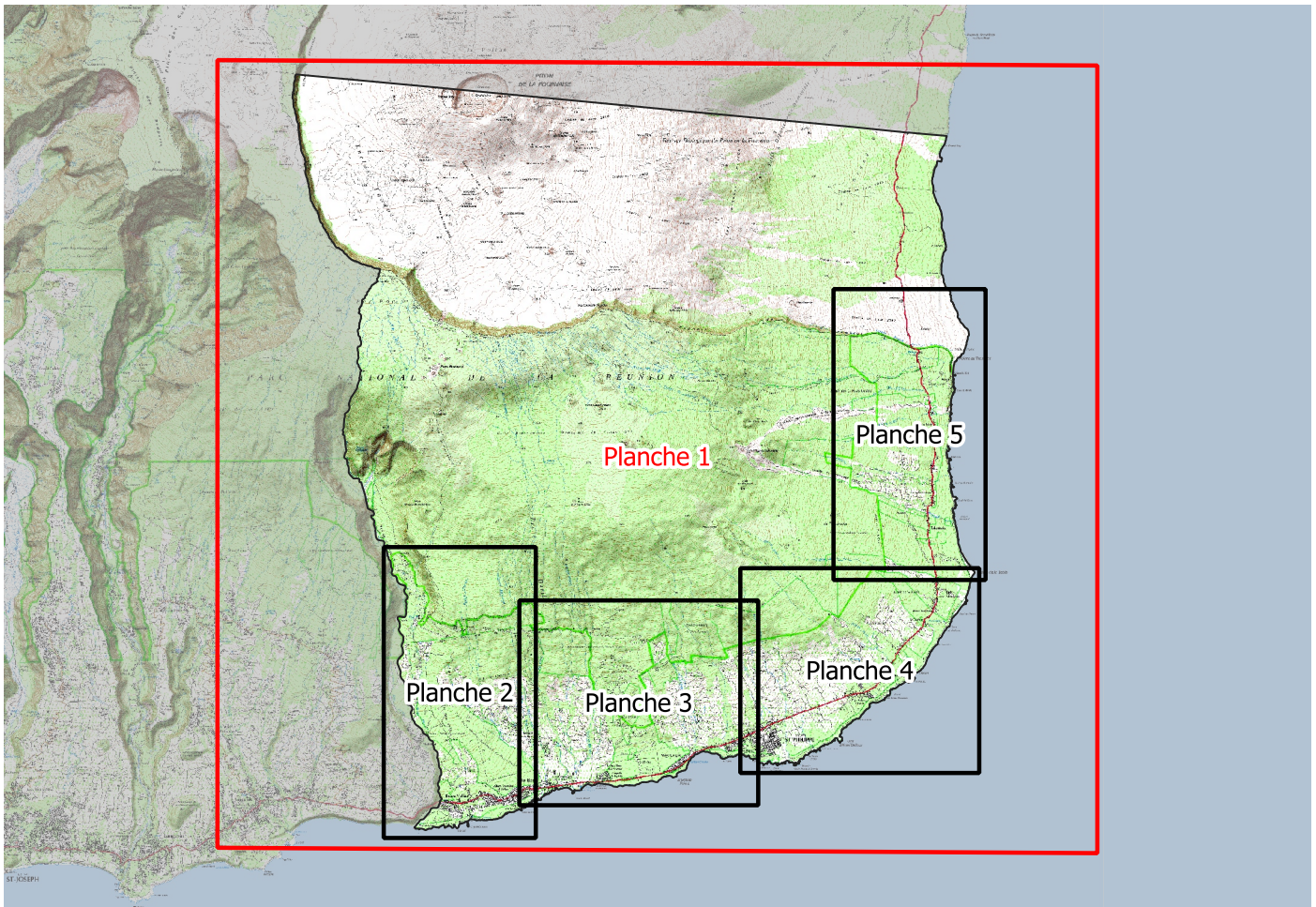


Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles
Commune de Saint-Philippe



Projet de zonage réglementaire du risque

Planche 1
Carte Générale de Saint-Philippe

ECHELLE 1 / 20000

2026

Enquête
Publique



LEGENDE :

Zones avec un principe d'inconstructibilité

R1 Aléa fort inondation combiné à un aléa mouvements de terrain;
Aléa élevé ou très élevé mouvements de terrain combiné à un aléa fort, moyen, faible ou nul inondation.

R2 Aléa moyen mouvements de terrain combiné à un aléa nul, faible ou moyen inondation.

Zones constructibles sous conditions

B2u Aléa moyen mouvements de terrain en zone "secteurs jugés sécurisables" et un aléa nul, faible ou moyen inondation.

B2 Aléa moyen inondation combiné à un aléa nul ou faible mouvements de terrain.

Aléa faible inondation combiné à un aléa nul ou faible mouvements de terrain ou aléa nul inondation combiné à un aléa faible mouvement de terrain.

Aléa nul mouvements de terrain combiné à un aléa nul inondation.

Bâtiments et constructions
Bâtiment remarquable (Mairie, Hôpitaux, Lycée, ...)
Bâtiment industriel
Autre bâtiment
Cimetière
Terrain de sport
Réservoir

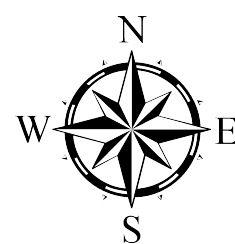
Cours d'eau, ravines
Ravine du Baril

ECHELLE 1 / 20000

Fond topographique :
©IGN-SD TOP® 2024, MNTR® ©IGN 2012
Fond parcellaire : ©IGN-Parcellaire Express (PCI)® maj 04/2025 - ILE DE LA REUNION
Cartographie : BRGM Réunion - 2026

Les informations cartographiques (le cadastre, les différents bâtis et voiries, les toponymes, etc.) sont matérialisées pour permettre de faciliter l'identification des parcelles concernées par le présent zonage réglementaire du PPR de la commune, notamment dans le cadre de la délivrance des autorisations d'occupation ou d'utilisation du sol.

Projection utilisée : RGR92 / UTM 40S



0 1 000 2 000 m

